

Envoyé en préfecture le 19/05/2022

Reçu en préfecture le 19/05/2022

Affiché le 23/05/2022

ID : 038-213801053-20220511-2022021-DE

15 AVR. 2022

COURRIER ARRIVÉ

Maître d'Ouvrage :

MAIRIE de CHIRENS

Place Joseph Rossat
38850 CHIRENS

Nom de l'opération : Extension et réaménagement de l'école élémentaire de CHIRENS

**AVENANT N° 1
AU MARCHÉ DE TRAVAUX**

**Lot n° 3
GROS-ŒUVRE
MACONNERIES**

Entre les soussignés,

MAIRIE de CHIRENS

Place Joseph Rossat
38850 CHIRENS

Ci-après désigné par "Le Maître d'ouvrage",

d'une part

Et

Entreprise TDMI

54 cours Saint André
38800 PONT DE CLAIX

Ci-après désignés par "L'Entreprise"

d'autre part

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**Article 1 – Objet de l'avenant**

Travaux modificatifs au marché, objet du devis n° D220342 ci-joint en date du 24/03/2022.

Article 2 – Description des modifications

- **Plus-values matières premières liées aux fortes augmentations du 10/03/2022.**

Entre la date d'OS de démarrage du Lot Gros-œuvre (07/02/2022) et la date de commande des aciers (mars 2022), les aciers en fourniture pour la réalisation des ouvrages en charge de TDMI ont subi une hausse exceptionnelle et imprévisible. Poste par poste, l'entreprise a chiffré les hausses qu'elle subissait dans un devis détaillé en date du 24/03/2022. Le montant de ce devis s'établit à 22 482.84 € HT.

Suite à une négociation en Mairie le 06/04/2022, l'entreprise a accepté de ramener son devis à 20 000.00 € HT, et a précisé qu'aucune autre hausse du prix des matériaux ne serait impactée au marché de travaux en cours.

Dans ces conditions, la Commune de Chirens a accepté le devis négocié.

Article 3 – Montant de l'avenant

Le présent avenant est un avenant en plus value :

	+ 20 000.00 € HT
Montant total du présent avenant :	+ 20 000.00 € HT

Article 4 – Nouveau montant du marché

Le montant du marché du lot n° 3 – 457 750.81 € HT est ainsi modifié :

- montant initial du marché	457 750.81 €
- montant de l'avenant n°1	+ 20 000.00 €
	<hr/>
TOTAL HT	477 750.81 €
TVA 20 %	95 550.16 €
	<hr/>
TOTAL TTC	573 300.97 €

Article 5 – Clauses diverses

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

Article 6 – Renoncement à recours

Le titulaire renonce à tout recours pour des faits antérieurs au présent avenant et relatifs au présent marché.

Fait à Grenoble, en 3 exemplaires originaux

Le 11/04/2022

L'Entreprise

Le Maître d'Ouvrage



Envoyé en préfecture le 19/05/2022
 Reçu en préfecture le 19/05/2022
 Affiché le 23/05/2022
 ID : 038-213801053-20220511-2022021-DE

MAIRIE DE CHIRENS
 15 AVR. 2022
 COURRIER ARRIVÉ



N° 2112

LE PONT DE CLAIX, le 24/03/2022

Technicien de la Démolition & de la Maçonnerie
 S.A.R.L. au capital de 100 000 Euros
 54, Cours Saint André
 38800 PONT DE CLAIX
 Tél N° : 04 76 96 44 91
 Fax N° : 04 76 96 48 44
 E.Mail : tdm@orange.fr

COMMUNE DE CHIRENS
 Hôtel de Ville
 Place Joseph Rossat
 38850 CHIRENS

Offre de prix : D220342

Descriptif des travaux
 Extension et réaménagement de l'école élémentaire de la Commune de Chirens - Lot n°03 Gros Oeuvre - Maçonnerie - TS n°02 Plus values matières premières liées aux fortes augmentations du 10 mars 2022

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<u>1</u>	<u>Armatures</u>				
1.1	HA	Kg	16 626,92	0,45	7 482,11
1.2	TS	Kg	24 194,73	0,62	15 000,73
1.3	Remise Commerciale	U	-1,00	2 482,84	-2 482,84
	Sous-total Armatures				20 000,00

Total H.T.	20 000,00
Total T.V.A. 20,00 %	4 000,00
Total T.T.C.	24 000,00
Net à payer (Euro)	24 000,00

Conditions de règlement : 40% à la commande
 Assurance professionnelle : RC.RCD souscrite auprès de l'Auxiliaire à Lyon - Contrat N° 020 - 100717
 Le règlement devra nous parvenir au plus tard 1 mois après la date de facturation.
 Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.
 Dans le cadre de la loi N°2001-420 du 15 mai 2001, des pénalités de retard seront exigées dès le lendemain à un taux d'intérêt légal & ceci dit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

Pour l'entreprise
 (signature et cachet)

Date de validité du présent devis
 Pour le client
 (Date, signature précédée de la mention,
 Lu et approuvé, bon pour commande de travaux.)

Techniciens de la Démolition & de la Maçonnerie
 S.A.R.L. au capital de 100 000 Euros
 54, cours St André - 38800 PONT DE CLAIX
 Tél. 04 76 96 44 91 - Fax 04 76 96 48 44

Envoyé en préfecture le 19/05/2022

Reçu en préfecture le 19/05/2022

Affiché le 23/05/2022



ID : 038-213801053-20220511-2022021-DE